

# *RELATION*

DE LA PRISE DES FORTS

DE CHOUEGUEN, OU OSWEGO,

& de ce qui f'est passé cette année  
en Canada.



1756.

La plaquette qu'on a réimprimée ici à petit nombre appartient à Mr. Samuel L. M. Barlow de New York, et a été trouvée par Mr. H. Harriffe parmi d'autres pièces sur le Canada, imprimées à Grenoble de 1754 à 1760 par Cuchet.

Le Marquis de Montcalm en s'adressant au Ministre de la Guerre dit : " Les dispositions que j'avois arrêtées sont si fortes contre les règles ordinaires que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour téméraire en Europe." C'était en effet l'action la plus hardie de la guerre et elle produisit un effet indicible en France.

Cette feuille volante a dû être tirée pour répandre la nouvelle d'un triomphe si complet.

---

# RELATION

*De la prise des Forts de CHOUEGUEN, ou  
OSWEGO; & de ce qui s'est passé cette  
année en Canada.*

LES nouveaux préparatifs que les Anglois ont faits pour envahir le Canada, malgré les mauvais succès de leurs entreprises de l'année dernière, ont été aussi publics en Europe qu'en Amérique. L'on s'y étoit attendu; & indépendamment des dispositions qui ont été faites dans cette Colonie pour sa défense, le Roi y a envoyé un renfort de Troupes avec des provisions de toutes les espèces.

Dès la fin de la Campagne de l'année dernière, le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle France, prit des arrangements pour faire harceler continuellement les Anglois dans leurs propres Colonies. Il a tenu, durant tout l'hiver, en campagne des Détachements de Canadiens, de Soldats & de Sauvages. Ces Détachements ont fait des incursions de tous les côtés. Les Sauvages ont tué beaucoup de monde. On a enlevé une quantité considérable de bestiaux. Il y a en un grand nombre de maisons & de magasins brûlés. Les campagnes ont été abandonnées dans plusieurs endroits des frontières des Colonies Angloises; & tous ces mouvements ont servi efficacement, non-seulement à augmenter le mécontentement qu'avoit causé parmi elles l'injustice des projets de leurs Gouverneurs, mais encore à faire naître des embarras & des difficultés qui ont empêché l'exécution de ces projets dans le printemps.

Le Marquis de Vaudreuil ne s'en est pas tenu là. En prenant toutes les autres précautions qui lui ont paru praticables pour pourvoir à la sûreté de toutes les frontières du Canada, il a formé le projet d'attaquer les Anglois eux-mêmes dans leur Etablissement de Choueguen sur le Lac Ontario.

Tout le monde fait que cet Etablissement est une invasion qu'ils ont faite en pleine paix. Il n'étoit question d'abord de leur

part que d'une simple Maison de commerce. C'est sous ce seul point de vue qu'ils en firent la proposition en 1728, aux Sauvages Iroquois, qui ne les auroient pas vus tranquillement se fortifier tout-d'un-coup dans le voisinage de leurs Habitations. On sentit cependant dès-lors en Canada quel étoit leur véritable objet dans cet Etablissement, qui devoit les mettre à portée non-seulement d'envahir le commerce des Lacs que les François n'avoient jamais partagé avec aucune Nation Européenne, mais encore de couper, par le centre même de la Colonie de Canada, la communication des postes qui en dépendent. Les Gouverneurs François se contenterent cependant de réclamer contre cette usurpation. Le Roi en fit porter dans le temps des plaintes à la Cour Britannique, où elles ont été constamment renouvelées dans toutes les occasions. Mais les Anglois, sans se mettre en peine de la justice de ces plaintes, & abusant toujours de l'esprit de paix qui a réglé dans tous les temps la conduite de la France, se sont fortifiés peu à peu à Choueguen; de manière qu'ils y avoient établi trois Forts, savoir:

1°. Le Fort Ontario placé à la droite de la Rivière, au milieu d'un plateau fort élevé. Il consistoit en un carré de trente toises de côté, dont les faces brisées par le milieu étoient flanquées par un réduit placé à l'endroit de la brisure. Il étoit fait de pieux de 18 pouces de diamètre aplatis sur deux faces, parfaitement bien joints l'un à l'autre, & fortants à terre de 8 à 9 pieds. Le fossé qui entouroit le Fort avoit 18 pieds de largeur sur 8 de profondeur. Les terres qu'on en avoit tirées avoient été rejettées en glais sur la contrescarpe & en talus fort roide sur la berme. On avoit pratiqué des creneaux & des embrasures dans les pieux à fleur de terre rejettée sur la berme; & un échaffaudage de charpente régnoit tout autour, afin de tirer par dessus. Il y avoit huit canons & quatre mortiers à doubles grenades.

2°. Le vieux Fort de Choueguen, situé sur la rive gauche de la Rivière, consistant en une Maison à machicoulis & crenelée au rez de chaussée & au premier étage dont les murs avoient trois pieds d'épaisseur & étoient entourés à trois toises de distance d'une autre muraille de 4 pieds d'épaisseur sur 10 de hauteur, crenelée & flanquée par deux grosses tours carrées. Il y avoit de plus un retranchement qui entouroit, du côté de la campagne, le Fort où les Ennemis avoient placé 18 pièces de canon & 15 mortiers & obusiers.

3°. Le Fort Georges, situé à 300 toises en-delà de celui de Choueguen fut une hauteur qui le dominoit. Il étoit de pieux & assez mal retranché en terre sur deux faces.

C'est principalement du moyen des avantages que cet Etablissement donnoit aux Anglois, qu'ils s'étoient flattés d'envahir le Canada. Leur dessein étoit d'abord de s'emparer du Fort du Niagara & de celui de Frontenac. Maîtres de ces deux postes, ils auroient coupé absolument la communication, non-seulement des Pays d'en haut, mais encore de la Louisiane : ils auroient fait tomber une des principales branches du commerce de Canada ; & en enlevant à cette Colonie une partie de ses Sauvages alliés, ils se feroient trouvés à portée de l'attaquer de toutes parts dans tous ses Etablissements.

Le Marquis de Vaudreuil fut informé, dès le commencement de l'hyver, que pour l'exécution de ce projet les Ennemis faisoient rassembler des Troupes avec des provisions considérables de munitions de toutes especes dans les Forts de Choueguen. Il fit d'abord marcher un Détachement de troupes de Canadiens & de Sauvages sous le commandement du Sieur de Lery, pour aller attaquer un Fort où étoit le principal entrepôt de ces approvisionnements. Ce Fort fut enlevé d'affaut au mois de Mars, & détruit avec tous les Bâtimens qui en dépendoient ; & toutes les munitions, qui s'y trouvoient en grande quantité, furent enlevées, brulées ou jettées dans la Riviere. Le Marquis de Vaudreuil fit un autre Détachement de 700 hommes, sous les ordres du Sieur de Villiers, Capitaine de la Colonie, pour aller intercepter les transports qui devoient se faire sur la Riviere de Choueguen ; & ce Détachement y détruisit en effet, dans les premiers jours de Juillet, un Convoi d'environ 200 Bâtimens, où plus de 500 Anglois furent tués ou faits prisonniers.

Le succès de ces expéditions confirma le Marquis de Vaudreuil dans son projet contre Choueguen. Il ne pouvoit espérer d'y réussir, qu'autant qu'il ne feroit pas pénétré par les Ennemis, & qu'il ne leur donneroit pas le temps de faire passer dans ce poste les nouveaux secours qu'ils destineroient pour l'attaque des deux Forts François. Ainsi, dans la distribution qu'il a faite au commencement du Printemps, des forces de la Colonie pour la défense de toutes ses frontieres, il a porté ses principales attentions du côté du Lac Ontario.

Sous prétexte des secours nécessaires à la défense particuliere

des Forts de Niagara & Frontenac, il y a rassemblé des Troupes & y a fait passer de l'Artillerie avec des munitions de guerre & de bouche. Il a fortifié le Détachement du Sieur de Villiers sur la Riviere de Choueguen; & après s'être assuré de la situation actuelle de l'Etablissement Anglois & de la réunion des Troupes qu'il destinoit pour l'expédition, & de tout ce qui leur étoit nécessaire pour l'exécuter, il a rappelé le Marquis de Montcalm de la frontiere du Lac Champlain, où il l'avoit destiné comme dans le poste où devoient se passer les opérations les plus intéressantes, & il l'a fait partir sur le champ pour le Fort de Frontenac, avec les ordres & les instructions nécessaires pour l'expédition de Choueguen dont il devoit être chargé.

Le Marquis de Montcalm, à son arrivée à Frontenac le 29 Juillet, y a trouvé tout rassemblé, à l'exception du Détachement du Sieur de Villiers, que le Marquis de Vaudreuil avoit fortifié, & dont le Sieur Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des trois Rivières, avoit été prendre le commandement. Ce Détachement s'étoit déjà porté sur la Riviere même de Choueguen à la Baie de Niaouré, où le Marquis de Vaudreuil avoit marqué le rendez-vous général.

Les Troupes destinées pour l'Expédition, compoient environ 3000 hommes, y compris le Détachement commandé par le Sieur de Rigaud, & qui devoit servir d'avant-garde.

Le Marquis de Montcalm n'a pas perdu de temps pour se mettre en état de partir du Fort Frontenac. Après avoir pourvu aux dispositions nécessaires pour assurer la retraite, en cas que des forces supérieures la rendissent inévitable, il a donné ordre à deux barques armées sur le lac Ontario, l'une de 12, & l'autre de 16 canons, de se mettre en croisière dans les parages de Chouéguen: Il a établi une chaîne de découvreurs, Canadiens & Sauvages, sur le chemin de cette Place à la Ville d'Albanie pour y intercepter les Couriers; & dès le 4 Août, il s'est embarqué à Frontenac avec la première division de ses Troupes, composée du Bataillon de la Sarre & de celui de Guyenne avec 4 pièces de canon, & est arrivé le 6 à la Baie de Niaouré, où la seconde division composée du Bataillon de Béarn, de Miliciens, & des Bateaux chargés de l'Artillerie & des vivres, s'est rendue le 8.

Le même jour, le Marquis de Montcalm fit partir l'avant-garde, commandée par le Sieur de Rigaud, pour s'avancer à trois lieues de Choueguen dans une Anse, nommée l'Anse-aux-Cabannes. La

premiere Divifion y étant arrivée le 10 à deux heures du matin, l'avant-garde fe porta quatre heures après, par terre & au travers des bois, à une autre Anfe, fituée à une demie-lieue de Choueguen, pour y favorifer le débarquement de l'Artillerie & des Troupes. La premiere Divifion fe rendit à minuit dans cette même Anfe. Le Marquis de Montcalm parvint à faire établir auffi-tôt une batterie fur le Lac Ontario, & les Troupes pafferent la nuit au bivouac à la tête des Bateaux.

Le 11, à la pointe du jour, les Canadiens & les Sauvages s'avancerent à un quart de lieue du Fort Ontario, fitué, comme on l'a dit, fur la rive droite de la Riviere de Choueguen, & en formoient l'investiffement. Le Sieur de Combles, Ingénieur, qui avoit été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet investiffement & le front d'attaque, fut tué, en revenant de fa découverte, par un de nos Sauvages qui l'avoit escorté, & qui dans l'obfcurité le prit malheureufement pour un Anglois. Le Sieur Defandrouins, autre Ingénieur, traça à travers des bois, en partie marécageux, un chemin reconnu la veille, pour y conduire de l'Artillerie; & ce chemin, commencé le 11 au matin, fut pouffé avec tant de vivacité, qu'il fe trouva perfectionné le lendemain. On avoit en même temps établi le Camp, la droite appuyée au Lac Ontario, couverte par la batterie établie la veille, & qui mettoit les Bateaux hors d'infulte; & la gauche à un marais impraticable.

La marche des François, que la précaution de n'aller que de nuit & d'entrer pour faire halte dans les rivières qui les couvroient, avoit jufqu'alors dérobée aux Ennemis, leur fût annoncée le même jour par les Sauvages, qui allerent fuffiller jufqu'au pied du Fort. Trois barques armées fortirent à midi de la Riviere Choueguen, vinrent croifer devant le Camp, firent quelques décharges de leur Artillerie; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le Bataillon de Béarn arriva avec les Bateaux de l'Artillerie & des vivres. La décharge de ces Bateaux fut faite fur le champ, en prefence des Barques Angloifes qui croifoient devant le Camp: La batterie de la greve fut augmentée: Le parc de l'Artillerie & le dépôt des vivres furent établis; & le Sieur Pouchot, Capitaine au Régiment de Béarn, reçut ordre de faire fonction d'Ingénieur pendant le fiege. La difpofition fut faite pour l'ouverture de la tranchée le foir même: Le Marquis de Montcalm en donna la direction au fieur de Bourla-

maque, Colonel d'Infanterie, & commanda six piquets de Travailleurs de cinquante hommes chacun, pour cette nuit, avec deux compagnies de Grenadiers pour les soutenir.

Avec toute la diligence possible, on ne peut commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée, qui étoit plutôt une parallèle d'environ 100 toises de front, ouverte à 90 toises du fossé du Fort, dans un terrain embarrassé d'abattis & de troncs d'arbres. Cette parallèle achevée à cinq heures du matin, fut perfectionnée par les Travailleurs du jour, qui y firent les chemins de communication, & commencerent l'établissement des batteries. Le feu des Ennemis qui depuis la pointe du jour avoit été très-vif, cessa vers les six heures du soir; & l'on s'apperçut que la Garnison avoit évacué le Fort Ontario, & passé de l'autre côté de la rivière dans celui de Choueguen. Elle abandonna, en se retirant, 8 pièces de canon & quatre mortiers.

Le Fort ayant aussitôt été occupé par les Grenadiers de tranchée, des Travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallèle au bord de la Rivière, où, dès l'entrée de la nuit, on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir non-seulement battre le Fort de Choueguen & le Chemin de ce Fort au Fort Georges, mais encore prendre à revers le retranchement qui entourait le premier de ces Forts. Vingt pièces de canon furent chariées à bras d'hommes pendant la nuit; & ce travail employa toutes les Troupes, à l'exception des Piquets & Gardes du Camp.

Le 14, à la pointe du jour, le Marquis de Montcalm ordonna au Sieur de Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la Rivière avec les Canadiens & les Sauvages, de se porter dans les Bois, & d'inquiéter la communication au Fort Georges où les Ennemis paroissent faire de grandes dispositions. Le sieur de Rigaud exécuta cet ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette Rivière, & que le courant en soit très-rapide, il s'y jeta, la traversa avec les Canadiens & les Sauvages, les uns à la nage, d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou, & se rendit à sa destination, sans que le feu de l'Ennemi fût capable d'arrêter un seul Canadien ni Sauvage.

A neuf heures, les Affligés eurent neuf pièces de canon en état de tirer; & quoique jusqu'alors le feu des Affligés eût été supérieur, ils arborerent à dix heures le Drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud renvoya au Marquis de Montcalm deux Officiers que



le Commandant du Fort lui avoit adressés pour demander à capituler. La Capitulation fut sur le champ arrêtée ; & les conditions furent que la Garnison seroit prisonnière de guerre, & que les Troupes Françaises prendroient dans le moment possession des Forts. On a déjà dit qu'elles avoient occupé la veille celui d'Ontario. Le Sieur de Bourlamaque, nommé Commandeur des Forts Georges & Choueguen, en prit possession avec deux Compagnies de Grenadiers & les Piquets de la tranchée ; & il fut chargé de la démolition de tous les Forts & du déblaiement de l'Artillerie & des munitions de guerre & de bouche qui s'y trouverent.

La célérité de nos Ouvrages dans un terrain que les Ennemis avoient jugé impraticable, l'établissement de nos batteries fait si rapidement, l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des Troupes Françaises, la mort du Colonel Mercer, Commandant de Choueguen, tué à huit heures du matin, & plus que tout encore, la manœuvre hardie du sieur de Rigaud, & la crainte des Canadiens & des Sauvages qui faisoient déjà feu sur le Fort, ont sans doute déterminé les Affligés à ne pas faire une plus longue défense.

Ils ont perdu cent cinquante-deux hommes, y compris quelques Soldats tués par les Sauvages en voulant se sauver dans les Bois. Les nombre des prisonniers a été de plus de seize cents, dont quatre-vingt Officiers. On a pris aussi sept Bâtimens de guerre, dont un de dix-huit canons, un de quatorze, un de dix, un de huit, & les trois autres armés de pierriers, outre deux cents Bâtimens de transport ; & les Officiers & Equipages de ces Bâtimens ont été compris dans la Capitulation de la Garnison qui étoit composée de deux Régimens de Troupes réglées de Shirley & Pepperel, & du Régiment de Milices de Shuyler. L'Artillerie qu'on a prise consiste en cinquante-cinq piéces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers & quarante-sept pierriers, qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets, bombes, balles & poudre, & un amas considérable de vivres.

Le Marquis de Montcalm n'a perdu que trois hommes, savoir un Canadien, un Soldat & un Canonier, outre la perte du sieur de Combles ; & il n'y a eu dans les différents Corps de Troupes qui étoient sous ses ordres, qu'environ vingt blessés, qui tous le font fort légèrement. Le sieur de Bourlamaque & les Sieurs de Palmarol, Capitaine des Grenadiers, & Duparquet, Capitaine au Régiment de la Sarre, font de ce nombre.

Le 21 du même mois d'Août, toutes les démolitions étant achevées, le transport des Prisonniers, de l'Artillerie & des vivres fait, le Marquis de Montcalm se rembarqua avec ses Troupes, & se rendit, sur trois divisions, à la Baie de Niaouré, d'où les différents Corps se sont portés aux destinations respectives que leur avoit indiquées le Marquis de Vaudreuil, qui a fait déposer dans les Eglises de Quebec & des trois Rivieres, avec les cérémonies ordinaires, les quatre Drapeaux des Régiments de Troupes réglées de Shirley & Pepperel, & celui du Régiment de Milices de Shuyler.

Le succès de cette expédition a répandu une joie générale dans la Colonie, où l'on en connoit, plus qu'ailleurs, tous les avantages. Elle se trouve par-là délivrée des justes inquiétudes que lui donnoit l'établissement de Choueguen. Elle voit la communication avec le pays d'en-haut & avec toutes les Nations Sauvages ses alliées, à l'abri des troubles auxquels elle étoit exposée. Elle ne craint plus d'être attaquée de ce côté-là, du moins avec la supériorité que donnoit aux Anglois l'établissement qu'on vient de leur enlever, & qui les mettoit en état de dominer sur les Lacs, où ils avoient déjà formé une Marine. Elle est en état désormais de réunir ses forces pour la défense de ses Frontieres; & elle a la satisfaction de devoir cet heureux changement, dans sa situation, aux secours puissants que le Roi a eu la bonté de lui envoyer.

Elle a fait éclater les sentimens les plus touchants de respect & de reconnoissance pour ces nouvelles marques de la protection de Sa Majesté; & elle seconde, avec tout le zèle qu'on peut attendre du peuple le plus fidele & le plus attaché à son Prince, les soins infatigables que se donnent, pour sa défense, le Marquis de Vaudreuil, ainsi que le Marquis de Montcalm, & les autres Officiers qu'en font chargés sous les ordres de ce Gouverneur.